

## PARCOURS METIER : COORDINATEUR SSI - Présentiel

Ce parcours de trois modules de formation développe toutes les étapes du métier de coordinateur SSI lors de la conception, la réalisation et la réception d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) dans un ERP.

### Objectifs opérationnels

- Choisir le SSI répondant aux exigences réglementaires ainsi qu'aux besoins de l'exploitant
- Réaliser le cahier des charges fonctionnel en phase conception
- Appliquer les règles de conception d'un SSI selon les Normes en vigueur
- Participer à l'installation du SSI
- Construire un Dossier d'identité du SSI en phase réception de travaux
- Exploiter un SSI au quotidien et en cas de déclenchement d'alarme incendie

### Public Concerné

- Futurs coordinateurs SSI
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études en sécurité incendie
- Techniciens des services travaux et maintenance

### Durée

**70.00** Heures      **10** Jours

### Prérequis

Suivre ce parcours n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

### Contenu

#### RÉGLEMENTATION INCENDIE

##### Module S802 - 3 jours

#### Principes de sécurité contre l'incendie : prévention et protection

- Objectifs de la prévention incendie
- Classification des matériaux et éléments de construction en matière de comportement au feu : réaction et résistance au feu, façades vitrées, couvertures en matériaux combustibles, câbles électriques
- Normes françaises et européennes (Euroclasses et Eurocodes)

#### Textes de protection incendie

- Textes applicables aux bâtiments d'habitation, aux Établissements Recevant du Public (ERP), aux Établissements Recevant des Travailleurs (ERT), aux parcs de stationnement couverts, aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), aux immeubles de moyenne, grande et très grande hauteur (IMH, IGH, ITH) (arrêté du 30 décembre 2011 et arrêté du 7 août 2019)
- Loi ELAN, loi ESSOC
- Mesures relatives à l'évacuation des personnes en situation de handicap : aides humanitaires, espaces d'attente sécurisés, solutions alternatives, alarme visuelle (article GN8)

#### Dispositions constructives liées à la protection incendie

- Bâtiments d'habitation
- ERP du 1er groupe
- ERP du 2e groupe
- Établissements Recevant des Travailleurs (ERT), bureaux

#### Sensibilisation sur les IGH, ITGHet les IMH

#### Dispositions relatives au désenfumage et à la ventilation

- Fumées : production, mouvements, dangers
- Objectifs, principes et contraintes du désenfumage
- Techniques de désenfumage des volumes, atriums et des bâtiments à plusieurs niveaux
- Désenfumage des bâtiments d'habitation
- Désenfumage des ERP (circulations horizontales, verticales, locaux, et compartiments et atriums)
- Désenfumage des ERT (escaliers, locaux, compartiments, atriums)
- Désenfumage des bâtiments d'habitation collectives ; 2èmes, 3èmes et 4èmes familles
- Protection contre l'incendie des réseaux de ventilation en habitation et ERP

#### Organisation et fonctionnement des commissions de sécurité

- Responsabilités et missions
- Dialogue avec les commissions de sécurité
- Modalités de recours
- Demandes de dérogation
- Mesures compensatoires

#### **Evolutions et actualités réglementaires**

- Commissions de sécurité
- Constructions en bois
- Escape Game
- Coworking
- Self-stockage

#### **Exercices, études de cas**

- Méthodologie
- Entraînement à la recherche des textes applicables aux différents types de bâtiments

### **SYSTEME DE SECURITE INCENDIE**

#### **Module S807 - 2 jours**

##### **Définition, réglementation**

- Textes réglementaires, normalisation : NF S 61-930 – MS 53
- Fonctions de mise en sécurité : compartimentage, désenfumage, alarme, gestion des équipements techniques
- Architecture des SSI
- Conception du zonage

##### **Composants du SSI**

- SSI de catégories A, B, C, D, E
- Système de Détection Incendie (SDI)
- Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI)
- Dispositifs Commandés Terminaux (DCT) et Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS)
- Dispositifs Adaptateurs de Commande (DAC)
- Unité de Signalisation (US)
- Unité de Commande Manuelle Centralisée (UCMC)
- Équipements d'alarme
- Alimentations de sécurité

##### **Applications réglementaires Établissements Recevant du Public (ERP)**

- Types d'établissements : types J, L, M, O, P, R, U
- Magasins et centres commerciaux
- Établissements de spectacles
- Établissements sanitaires

##### **Les règles d'installation et de maintenance**

- Zonage
- Niveaux d'accès
- Coordonnateur SSI
- Dossier d'identité du SSI
- Vérifications périodiques
- Maintenance
- Règles d'exploitation

### **COORDINATION SSI**

#### **Module S806 - 5 jours**

##### **Réglementation et définition**

- Historique des SSI
- Rappels des textes réglementaires
- Normes : définition, conception et installation
- Définition et présentation des missions du coordinateur SSI
- Acteurs concernés : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, bureaux d'études, constructeurs, entreprises, organismes de contrôle agréés, commissions de sécurité

##### **Phase de conception**

- Analyse des besoins de mise en sécurité d'un ERP par rapport aux obligations réglementaires

- Assurer le découpage des différentes zones d'alarme, de compartimentage, de désenfumage et de détection
- Dispositifs commandés terminaux, dont les Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) : composants et corrélations
- Exemple de scénarii d'asservissements de mise en sécurité
- Positionnement des matériels et nature des alimentations de sécurité en fonction des modes d'alimentation
- Nature des liaisons câblées

#### **Phase de réalisation**

- Suivi de l'avancement de la mise en oeuvre des éléments du SSI et des pièces administratives
- Coordination de l'action des entreprises
- Recherche des documents, certificats
- Mise à jour du dossier d'identité du SSI

#### **Phase de réception**

- Contenu final du dossier d'identité
- Examen d'un dossier déjà constitué
- Établissement d'un Procès-Verbal (PV) de réception du SSI
- Finalisation du dossier d'identité SSI et sa présentation à la commission de sécurité

#### **Cas concrets et retour d'expériences**

- Visite de site commentée (sur place ou par vidéo)
- Exemples de pièges à éviter (Type U, type J)
- Problématique de l'extension d'un SSI existant (compatibilité de la réglementation et des matériels)
- Demandes de dérogations

#### **Le métier de coordinateur SSI**

## ■ Méthodes pédagogiques

Chacun des modules prévoit une alternance d'exposés illustrés, d'exemples concrets, d'exercice d'entraînement; d'études de cas et de partages

## ■ Moyens pédagogiques

### ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](http://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

### MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

### QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER) et expert prévention Commission Nationale (FNSPF).

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation des acquis est réalisée en continu sur la base de QCM ainsi qu'en fin de chaque module. Ces trois modules sont également sanctionnés individuellement par une Attestation individuelle de fin de formation. Le parcours complet composé des trois modules fait l'objet

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**